

Service Parisien de Santé Environnementale

☎ 01 44 97 87 87

☎ 01 44 97 87 55

AFFAIRE N° 2019 0499

LIEU ETUDIE : Crèche parentale – 8 rue François Miron 75004 Paris

INTERVENTION DU : 24 juillet 2019

RAPPORT DU : 24 juillet 2019

Prélèvements et analyses du plomb acido-soluble dans les poussières au sol à l'intérieur et l'extérieur

Localisation géographique de l'établissement :



Informations relevées lors de l'intervention :

- Aucuns travaux n'ont été réalisés récemment dans l'établissement.
- Le nettoyage est effectué deux fois par jour avec balai à franges humide sur les sols.
- La crèche ne possède pas de jardin mais partage le petit jardin de la crèche rue des Barres (la concentration du prélèvement réalisée dans le petit jardin le 17 mai était de $83 \mu\text{g}/\text{m}^2$).

PRELEVEMENTS ET RESULTATS D'ANALYSE

La méthodologie de mesure du plomb dans les poussières au sol est réalisée selon la norme NF X 46-032. Le prélèvement des poussières est effectué à l'aide de lingettes, suivi par l'analyse qui comprend une phase d'extraction du plomb acido-soluble suivie par le dosage par spectrométrie d'absorption atomique. Les résultats d'analyse sont exprimés en microgrammes par mètre carré ($\mu\text{g}/\text{m}^2$) de surface.

Nom de l'opérateur du prélèvement : F. Montagne

Marque et Numéro de lot de la lingette : Prodene Aseptil 081 B221 exp 02/2020




Surface du gabarit : (0.40 x 0.25) m^2




Date de prélèvement des échantillons : 24 juillet 2019

Date de l'analyse des échantillons : 24 juillet 2019

Un échantillon témoin a été effectué : Témoin $<50 \mu\text{g}/\text{m}^2$

Résultats d'analyses des prélèvements à l'intérieur des locaux

Référence de l'échantillon	Lieu et localisation du prélèvement dans la pièce	Nature des parements	Propreté visuelle de la surface	Concentration surfacique en plomb acido-soluble ($\mu\text{g}/\text{m}^2$)	Observations
P1 190499/190724/003	Rez-de chaussée Salle principale Centre	Linoléum	Propre	<50	
P2 190499/190724/004	Rez-de chaussée Salle de change Centre	Linoléum	Propre	<50	
P3 190499/190724/005	Rez-de chaussée Salle de jeux Centre	Linoléum	Propre	<50	

Référence de l'échantillon	Lieu et localisation du prélèvement dans la pièce	Nature des parements	Propreté visuelle de la surface	Concentration surfacique en plomb acido-soluble ($\mu\text{g}/\text{m}^2$)	Observations
P4 190499/190724/006	Rez-de chaussée Dortoir Centre	Parquet	Propre	<50	
P5 190499/190724/007	Rez-de chaussée Cuisine Centre	Linoléum	Propre	<50	
P6 190499/190724/008	Rez-de chaussée Entrée Centre	Carrelage	Propre	<50	

Plan détaillé masqué afin de préserver la confidentialité des accès aux bâtiments.

CONCLUSION

En conclusion, 6 prélèvements ont été réalisés sur site le 24 juillet 2019.

Les concentrations surfaciques en plomb des prélèvements de poussières sont très inférieures au seuil de 1000 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ (arrêté du 12/05/2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb réalisés en application de l'article L. 1334-2 du code de la santé publique).

À l'intérieur, les concentrations relevées sont toutes inférieures à 70 $\mu\text{g}/\text{m}^2$.

La valeur 70 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ est citée comme repère par référence au seuil d'intervention rapide défini dans l'annexe 4 de l'instruction n°DGS/EA1/EA2/EA3/EA4/2016/283 du 21 septembre 2016 relative au dispositif de lutte contre le saturnisme infantile et de réduction des expositions.

Nom et signature du technicien	Nom et signature de l'ingénieur
G. Macary	pc S. DOMSIC Agnès LEFRANC 